



INFORMATION IMPORTANTE DE LA POLICE

Escroqueries au préjudice des aînés

DEPUIS PLUSIEURS SEMAINES, LES AÎNÉS SONT LA PRINCIPALE CIBLE D'ESCROCS, LESQUELS SE FONT PASSER SOIT POUR DES POLICIERS, SOIT POUR DES BANQUIERS.

Après avoir agi par téléphone, les escrocs se présentent au domicile des aînés. Jouant sur l'effet de surprise et sur la peur de leurs victimes, ils prétextent un problème avec leur carte de banque, ainsi que des retraits frauduleux sur leurs comptes.

Très habilement, les escrocs arrivent à se faire remettre les cartes bancaires et les codes PIN de leurs victimes et les convainquent de leur confier l'argent qu'elles ont en cash à domicile. Ensuite, les malfrats et leurs complices effectuent des retraits aux bancomats et vident les comptes des victimes.

Dans certains cas, les escrocs arrivent à convaincre leurs victimes d'aller retirer elles-mêmes tout l'argent de leurs comptes et se font remettre des sommes importantes en cash. Ils appellent aussi un taxi pour s'assurer du déplacement des personnes souvent très âgées. Il se peut même que les escrocs retournent chez leurs victimes le lendemain, en se faisant passer pour un « vrai » policier travaillant à l'Hôtel de police de Carl-Vogt.

CONSEILS DE PREVENTION

- Ne donnez aucune information personnelle ou bancaire à quiconque vous contacte par téléphone ou se présente à votre domicile.
- Ne jamais remettre vos cartes bancaires (coupées ou non), ni votre code secret (PIN) à un inconnu, même s'il se prétend policier ou banquier.
- Raccrochez si vous avez un doute sur l'appelant. Ne surtout pas rappeler en appuyant sur la touche de répétition du numéro.
- Si les auteurs se font passer pour des banquiers, raccrochez et appelez votre banque.
- Ne pas publier vos données personnelles sur les annuaires en ligne et faites bloquer les numéros entrants que vous qualifiez de suspect.

VICTIMES, ENTOURAGE, BANQUES, TAXIS, ... QUE FAIRE ?

- Si vous êtes victime ou si on vous relate une situation telle que décrite plus haut ou en cas de doute, avisez sans délai la police, au numéro d'urgence 117 ou en contactant la Brigade de répression des cambriolages et vols (BRCV) au 022/427 71 10.
- Si un retrait d'argent effectué ou demandé par une personne âgée vous semble suspect, il est impératif de la dissuader et d'aviser la police sans délai, en cas de retrait ou non.
- Aidez la personne âgée, souvent démunie, à bloquer ses cartes auprès de ses établissements bancaires, là encore sans délai.
- Transmettre cette information à votre entourage.



URGENCES 117

